( Nº 185.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 1er MAI 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Stéphano-Hippolyte-Victorin Colombier, capitaine de 1<sup>re</sup> classe au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurscarabiniers.

(Voir le Nº 207 de la Chambre des Représentants.)

## MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Vouziers (France), le 20 mars 1807. Il vint, en 1815, habiter Marienbourg, avec son père qui fut auservice des Pays-Bas en qualité de médecin militaire jusqu'en 1824. Le sieur Colombier entra au service des Pays-Bas, le 16 janvier 1822, dans la 15° division d'infanterie; en 1829, il fit partie, en qualité de sergent, du bataillon des chasseurs de la garde. Congédié de ce service, le 24 octobre 1830, il entra au service belge le 25 octobre de la même année; il fut admis comme sergent au 1° bataillon des chasseurs à pied; il passa successivement par tous les grades jusqu'à celui de capitaine de 1° classe, qui lui fut conféré le 14 août 1846.

S'il n'a pas fait plus tôt des démarches pour obtenir la naturalisation, c'est qu'il croyait que la qualité de belge lui était acquise.

Ses chefs le présentent comme méritant la faveur qu'il sollicite; les autorités consultées partagent également cet avis.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 14 avril 1848, a pris sa demande en considération, à la majorité de 55 suffrages contre 25.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.